

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de France*

**Archives départementales de la Corrèze**

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Intitulé	Jardin du monastère des Feuillants
Source	Gustave Clément-Simon
Date de création	1792
Localisation	Archives départementales de Corrèze
Source	1 pièce

## Biographie

Magistrat de formation, procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence au terme de sa carrière en 1879, Gustave Clément-Simon (1833-1909), propriétaire du château de Bach à Naves, consacra les trente dernières années de sa vie à la recherche historique. Grâce à son ascendant personnel et à sa renommée d'historien, il se vit confier des masses impressionnantes d'archives – y compris des minutiers de notaires... – qui forment aujourd'hui le plus important fonds privé de la Corrèze. En 1929, le fonds fit l'objet d'une donation par Frédéric Clément-Simon, fils de l'érudit, à la ville de Tulle qui le rétrocéda au conseil général, où il entra, par lots successifs, entre 1932 et 1937. La composante historique de la bibliothèque Clément-Simon fut, par ailleurs, achetée aux héritiers.

## Historique

Les collections réunies à Bach par Gustave Clément-Simon demeurèrent sur place de longues années après sa disparition, survenue à Paris le 1<sup>er</sup> février 1909. Sa veuve, Marie de Rouilhan, y vécut jusqu'à son décès, le 1<sup>er</sup> juillet 1924. Frédéric Clément-Simon hérite alors des biens de ses parents. Diplomate, domicilié à Paris, époux de Jeanne Fourier d'Hincourt, il choisit en 1926 de faire don des archives de Bach à la ville de Tulle.

## Modalité de versement

Le don est accepté lors d'un vote en conseil municipal le 16 octobre 1926. L'archiviste départemental, Régis Rohmer, rencontre peu après Frédéric Clément-Simon qui lui présente les conditions du don. Ce dernier demande à bénéficier de la jouissance du fonds sa vie durant. En outre, l'unité et l'intégrité du fonds devront être respectés, toute confusion ou tout mélange avec d'autres fonds sont donc proscrits. De même, Frédéric Clément-Simon soumet le don à la dévolution par la ville de Tulle ou, à défaut, par les Archives départementales, d'un local réservé à sa conservation. À l'archiviste départemental sont confiés la garde et l'entretien du fonds. Ces conditions font l'objet d'un acte notarié passé auprès de Me Deschamps, notaire à Tulle, et sont adoptées en conseil municipal le 30 juin 1928. On s'accorde dans le même temps sur les modalités de conservation du fonds aux Archives départementales. Une subvention municipale contribue au financement de travaux d'aménagement d'une salle baptisée du nom de Gustave Clément-Simon dans les locaux des Archives attenants à la Préfecture, rue Souham. Un premier lot de documents arrive de Bach aux Archives départementales le 23 octobre 1929. Sept autres lots se succèdent jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1937. Ces remises interviennent quasiment à raison d'une par an, à l'occasion de séjours de Frédéric Clément-Simon à Bach, jusqu'à son décès en 1935, puis par l'entremise de sa veuve. Les cinq premières représentent plusieurs dizaines de cartons, chacune comprenant des pièces d'archives de communes et des lots de titres de famille, auxquels s'ajoutent des minutiers de notaires. Pour la sixième entrée sont notifiés seulement des titres de famille, tandis que les deux dernières remises apparaissent plus variées dans leur contenu : à la typologie habituelle s'ajoutent des liasses de notes, des journaux, des archives d'établissements religieux.

## Description

Tulle, monastère des Feuillants, affermage du jardin.

## Conditions d'accès

Libre

## Autre instrument de recherche

Marie Ranquet, conservateur du patrimoine, sous la direction de Samuel Gibiat, Conservateur du patrimoine, et Hugues Moreau, Attaché de conservation du patrimoine, Répertoire numérique Tulle, 2012, 272 p.

## Conditions d'utilisation

Libre

## Caractéristiques du parc/jardin

Index des lieux: Tulle (Corrèze, France)